



Plusieurs

présidentielles et législatives de 2011. Des rapports publics vont être fournis pour la poursuite de l'évaluation approfondie du processus électoral basée sur l'observation directe et la consultation avec un large panel d'acteurs politiques à travers le pays.

## **Contexte Historique**

Le Centre Carter a observé les deux tours des élections de 2006 (rapports publics disponibles sur le site web : [www.cartercenter.org](http://www.cartercenter.org) ). Ces élections ont été organisées dans un extraordinaire processus de transition, qui a réuni les parties belligérantes et a forgé un consensus pour la paix et la démocratie. Pour toute première élection comme celles-ci, le Centre est bien conscient que le développement de processus et des institutions démocratiques est un projet à long terme, ce qui nécessitera un fort et continu soutien de la communauté internationale. Les points suivants représentent des éléments importants pour les élections de 2011.

- ! Le vote s'est tenu le 30 Juillet 2006, généralement dans un contexte pacifique et ordonné avec une participation de 70% des 25 millions d'électeurs inscrits.
- ! Dans l'ensemble, les bureaux de vote étaient bien organisés et les membres des bureaux de vote ont accomplis correctement leurs tâches.
- ! La campagne électorale a été marquée par l'abus d'autorité gouvernementale.
- ! A signaler, un nombre important de vices de procédure qui ont entachés la transparence du processus. Le Centre avait recommandé que ces défaillances soient corrigées avant le deuxième tour afin d'éviter des problèmes plus graves et assurer l'acceptation des résultats.
- ! Le processus de tabulation de l'élection présidentiel du 30 juillet, a été généralement réussi, grâce à la diligence du personnel électoral en dépit des conditions difficiles de travail.
- ! Toutefois, de graves lacunes dans le ramassage du matériel électoral à Kinshasa mais aussi dans d'autres localités du pays, ont affaibli la transparence et menacé la crédibilité du processus.
- ! La publication des résultats par bureau de vote a été une mesure cruciale dans le renforcement de la confiance du citoyen.
- ! Le siège de la Haute Autorité des Médias (HAM), l'un des cinq organes démocratiques de la Constitution intérimaire, a été détruit par les partisans de Jean-Pierre Bemba après le rassemblement politique du mois de juillet à Kinshasa.
- ! Le Centre Carter n'a pas eu en sa possession les preuves d'une manipulation généralisée ou systématique et a conclu que les résultats des élections présidentielles annoncés le 20 Août étaient crédibles; et dans l'ensemble, les résultats législatifs ont également été crédibles, mais n'ont pas pu être validés en détail (69 des 275 partis enregistrés ont gagné des sièges) avec seulement 42 femmes élues sur 500. Sur les 33 candidats à la présidentielle, le Président Joseph Kabila a obtenu 44% des suffrages, suivi par le vice-président Jean-Pierre Bemba avec 20%, nécessitant un second tour.
- ! Le déclenchement de la violence à Kinshasa, après l'annonce des résultats entre les troupes armées fidèles à Kabila et la milice de Bemba, a révélé la fragilité du processus de paix et les menaces permanentes de la démocratie en RDC.
- ! Le 29 octobre 2006, la majorité des électeurs congolais à travers la majorité des provinces ont participé à l'élection dans un environnement extrêmement ordonné et pacifique.
- ! L'organisation de ces élections a été bien élaborée, témoignant de l'expérience accumulée par le personnel électoral sur trois exercices démocratiques

(enrôlement des électeurs, référendum constitutionnel et organisation des deux tours des élections).

! En dépit des mesures prises pour installer un climat de confiance entre les deux candidats et après les violences du mois d'août, la campagne présidentielle pour le second tour a connu des échanges de propos haineux et violents.

! Les procédures d'administration électorale ont été révisées de façon appropriée par la

Commi 2000.05.79198 638.94 cm BT 200 0 0 200 0 0Tm /F1.0 1 Tf [(pa) 0.2 (r 1.065.b0 0.2 (5.7919

## **Cadre Légal**

Une modification importante de l'article 71 de la Constitution congolaise de 2005 a été adoptée le 25 janvier 2011, par le Sénat et l'Assemblée nationale, en modifiant le système électoral pour les élections présidentielle et législatives. L'élection présidentielle a connu un changement majeur passant d'un système de vote à deux tours à un système de scrutin majoritaire. En 2006, le Président Kabila a été élu par une majorité absolue, qui nécessitait un deuxième tour d'élection en octobre entre les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre

chaque parti politique et à chaque candidat de saisir la justice pour les violations de la loi électorale qui pourraient survenir pendant cette période.<sup>6</sup>

## **Administration des Elections**

La CENI est l'organe électoral chargé de gérer les élections présidentielles et législatives congolaises en 2011.<sup>7</sup> La CENI a pour mission, d'organiser et de gérer le processus pré-électoral, l'identification et l'enrôlement des électeurs, la publication du fichier électoral, le processus de vote et de dépouillement ainsi que la transmission des résultats provisoires. La CENI s'appuie sur l'expérience de l'enrôlement des électeurs de 2005, du référendum constitutionnel et des élections présidentielles, législatives et provinciales de 2006, sous la direction de la Commission électorale indépendante (CEI), son prédécesseur. La CENI est composée de (4) membres du parti de la majorité et de (3) membres représentant l'opposition. En janvier 2011, ces sept membres ont choisi le pasteur Daniel Ngoy Mulunda en tant que président. En mai 2011, la CENI a commencé à travailler sur les préparatifs pour les élections de 2011. Le calendrier électoral publié, le 29 avril 2011, pour le cycle électoral 2011-2013, a été révisé récemment, le 18 août 2011 après adoption des annexes de la loi électorale.

Durant le mois de septembre, Le conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) a été mis en place remplaçant ainsi la Haute Autorité des Médias (HAM) en tant qu'organe de régulation des médias pour un mandat de quatre années. Pendant la période électorale, la mission principale du CSAC sera de garantir un accès égal aux médias publics pour tous les candidats et partis politiques. A deux mois de la tenue des élections, les membres du CSAC sont confrontés à des défis organisationnels importants. Leur siège actuel est au 10<sup>ème</sup> étage de la RTNC, station de télévision et de radio publique et étroitement liée au parti majoritaire. Cette situation, ne permet pas de garantir leur indépendance, prévue par l'article 2 de la loi organique portant composition, attribution et fonctionnement du CSAC.<sup>8</sup> Au cours des deux derniers mois, les observateurs du Centre Carter ont reçu des rapports de représentants des partis d'opposition dans plus

La mission de la paix des Nations Unies, MONUC, le prédécesseur de la MONUSCO, a été chargée de coordonner le plus grand effort de

Le Centre est préoccupé des problèmes non résolus du fichier électoral, notamment a) la nécessité de rassurer les partis politiques que les mesures adéquates ont été prises pour "nettoyer" les doublons et les erreurs et b) la publication en temps opportun et les défis liés à la vérification de la population, pourrait miner la crédibilité générale du fichier électoral.<sup>11</sup>

:

Le Centre Carter a aussi observé des retards dans l'accomplissement des activités telles que prévus au calendrier électoral de la CENI. Ces retards sont particulièrement difficiles dans le





réseau de 58 organisations locales, soutenu en 2006 par des organisations internationales et l'ONU pour différents événements de sensibilisation des électeurs. Ces événements visaient en particulier, les femmes dans le milieu rurale ou femmes analphabètes dépourvues d'information, à Kinshasa, le Kivu et le Bandundu. Selon le président national

vertu d'un système de représentation proportionnelle via les partis satellite, augmenter le nombre de candidats par parti pour accroître la probabilité de gagner dans une circonscription donnée. Les Observateurs du Centre Carter dans la province du Katanga ont appris que le parti politique du Peuple pour la Paix

Au cours des dernières semaines, il y a eu des rapports présentés par les partis de l'opposition parlant de manque de liberté de se rassembler par les autorités locales. Les Observateurs du Centre Carter à Kinshasa et au Bas-Congo ont été approchés par les membres des partis d'opposition et qui ont été empêchés d'organiser des rassemblements dans des stades publics, par contre et selon eux d'autres partis ont été capables d'organiser les même événements aux mêmes endroits. Ces quatre dernières semaines, les membres de l'UDPS ont été bloqués par la police avant d'atteindre le siège de la CENI



politiques risquent d'accroître le spectre de la violence électorale.

